

# Commune d'ESSOUVERT

Compte rendu sommaire  
Réunion du Conseil Municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet 2019

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Corinne BILLARD, Véronique BLAIN FEDY, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Rose Noël GOBIN, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Fabienne MENARD, Michel PAILLE, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Franck VEZZOSO, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Claude CROUAIL, Charles GUERIN, Alain MARTINEAUD qui a donné pouvoir à Rose Noël GOBIN

Absent : Rodolphe MAISSANT

Secrétaire de séance : Franck VEZZOSO

## **Intervention de Mr EMARD Frédéric, Maire de St Julien de l'Escap.**

A la demande de Mr AUGER Maire, Mr EMARD Maire de St Julien de l'Escap intervient devant le Conseil Municipal sur le retour d'expérience pour « la démarche participation citoyenne sur sa commune ». Il retrace l'historique, et le déroulé de la mise en place de référents volontaires en partenariat avec la Gendarmerie de St Jean d'Angély.

## **Autorisation de signature d'une convention avec la CDC Vals de Saintonge concernant la répartition de la consommation d'eau École/Mairie La Benête**

Les bâtiments école-mairie, sur le site de la Benête, sont en partie à disposition de la CDC qui a la compétence scolaire. Toutefois, les compteurs d'eau et d'électricité sont communs aux bâtiments. Pour régulariser le paiement de la consommation d'eau de l'école, une convention a été établie. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature, et demande qu'un avenant soit créé prenant en compte la consommation d'eau de 2018.

Il est acté le principe d'installation de compteur individuel indépendant pour chaque collectivité concernant la consommation d'eau et la consommation d'électricité.

## **Autoroute du Sud de la France**

Suite à la demande de Mme le Maire de Mazeray, accord est donné pour grouper les actes notariés consécutifs à la remise de voirie par l'Autoroute aux communes.

## **Régie Communale**

La commune possède une régie communale de recettes pour le produit des photocopies.

Compte tenu de la faible activité, la Trésorerie de St Jean d'Angély attire l'attention sur le maintien de cette régie. L'encaissement du produit des photocopies pourrait être joint à la régie des recettes des repas. Le Conseil Municipal décide de la suppression de la régie des photocopies et de modifier la régie des repas en ajoutant les produits des photocopies.

## **Remerciements**

L'école de La Vergne et l'association France Alzheimer remercient la commune pour le versement de la subvention attribuée.

### **Recensement communal**

En 2020 un recensement communal, à l'initiative de l'INSEE, aura lieu du 16 janvier au 15 février.

Mme Rose Noël GOBIN a été désignée coordonnateur communal.

### **Convention avec le Syndicat de la voirie pour l'Assistance Technique Générale**

Le Syndicat Départemental de la Voirie propose une mission d'Assistance Technique Générale afin d'améliorer la connaissance du réseau routier et déterminer des solutions techniques et financières de maintien du patrimoine routier communal. Cette mission portera sur la gestion patrimoniale, l'élaboration des programmes d'investissement et d'entretien.

Le Conseil Municipal accepte l'assistance technique générale proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie, dont montant annuel sera pour 2019 de 819,70 €.

Le tableau de classement de la voirie sera refait cette année par le Syndicat de la voirie

D'autre part, la commune va solliciter le Département concernant l'aide pour les travaux sur la voirie communale accidentogène ; le devis de travaux 2019 fourni par le Syndicat Départemental de la voirie sera présenté.

Pour le financement des travaux le recours à l'emprunt est décidé.

### **Eclairage public Rue du Plantis**

Le Syndicat départemental d'électrification vient d'adresser le devis de mise en place d'un candélabre et d'un point lumineux à Puychevrier « rue du Plantis » pour un montant HT de 6 197.70 € dont 3 098.85€ concernant la participation du SDEER, et 3 098.85 € de participation communale ; accord du Conseil Municipal

### **Fermeture de classe**

Mr le Maire informe que l'inspection académique, compte tenu des effectifs, a décidé la fermeture d'une classe sur le RPI à la rentrée de septembre 2019 ; après concertation des élus d'Essouvert et des Maires des autres communes composant le RPI, la fermeture de classe a été décidée sur le site de La Benâte.

### **Questions diverses**

La visite du jury « concours départemental de villages fleuris » a eu lieu le 17 juin.

Le 12 juillet, l'association les 4 récrés en collaboration avec la commune organise un repas , bal et feux d'artifices.

L'achat du lamier pour les chemins est prévu.

Pour 2020, l'animation de l'A4 concernant la résidence du cirque aura lieu à La Benâte, le Conseil municipal souhaite une mobilisation de toutes les associations.

Délocalisation vers Royan d'une partie des fonctions du centre des impôts.

ARPA : demande de photos insolites pour futur journal communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le Maire  
Henri AUGER